Département des

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 22 juin 2022

Date de la

Convocation: L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin à vingt heures trente,

17 juin 2022 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Date d'Affichage : la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

23 juin 2022

Objet: Délibération n° 2022-085

Ass. SGMB été 2022 : convention les « « journées de l'irrigation traditionnelles »

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 11 - Nombre de pouvoirs: 3

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Cyril (à partir de la délibération n° 80), ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

<u>Étaient représentés</u>: Mme AUGIER Laetitia par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par M CORDIER Georges, Mme MOYA Nadine par Mme GUIGUES Véronique.

Absents excusés: MM. COULOM Nicolas, ARNAUD Cyril (délibérations n° 75 à 79).

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose au conseil municipal un projet de convention entre la commune et la Société Géologique et Minière du Briançonnais (S.G.M.B.) concernant l'organisation de « *journées de l'irrigation traditionnelle* » qui se déroulera le mercredi 17 août 2022 sur l'espace Fours de Villard Saint Pancrace.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec le Président de la S.G.M.B.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE